

Le plan social

Quelle suite ?

Suite à la signature de *l'Accord global de modernisation*, du *Gel des effectifs* et suite à la rencontre de la Direction du Dauphiné Libéré avec la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (DDTE), nous avons, lors du CE de PSE (21-7-2002), posé des questions à la Direction sur le processus de mise en œuvre du Plan social.

La Direction nous a répondu par l'intermédiaire de M. Brun :

La réunion avec la DDTE s'est bien passée. Le plan social ne sera plus discuté au niveau régional mais à Paris au Ministère du Travail.

S'il est approuvé par cette instance, il reviendra au niveau régional pour sa mise en œuvre. Ensuite la Direction fera connaître aux organisations syndicales le Plan social et convoquera les CE pour avis et accomplir de cette façon les procédures légales.

Toujours d'après M. Brun, si tout se passe bien, les premiers départs seront effectifs au mois de novembre 2002.

**« Tout ceci à condition d'avoir la commande
des nouvelles rotatives... »**

23 juillet 2002

SECTEUR COMMUNICATION CGT